

Fiche de Données de Sécurité

Section 1: IDENTIFICATION

Étiquette d'un produit: QPR® Non-VOC Liquid Blend

Autres identifiants: QPR® Non-VOC Liquid Blend, QPR® Non-VOC Liquid, Liquid Asphalt, Asphalt Binder, Quality Pavement Repair Liquid® Non-VOC Blend, QPR Winter Mix Blend, QPR Summer Mix Blend

Identifiant du fabricant / fournisseur:

GIP Paving Inc.
100 Commerce Valley Drive W,
Markham, Ontario L3T 0A1

Numéro de téléphone:

(416) 633-9670 Lundi – Vendredi 8AM-5PM

Numéro D'Urgence:

CANUTEC (613) 996-6666, 24HRS

Utilisation recommandée: QPR® Non-VOC Liquid Blend est un liant d'asphalte utilisé pour la production d'asphalte mélangé à froid.

Restrictions d'utilisation: Aucun connu

Section 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classé Selon La Réglementation Canadienne Sur Les Produits Dangereux (WHMIS 2015).

Classification:

| | |
|--------------------------------|--------------|
| Toxicité aiguë (Inhalation) | Catégorie 4 |
| Irritation De La Peau | Catégorie 3 |
| Irritation De L'Oeil | Catégorie 2B |
| Cancérogénicité | Catégorie 2 |

Éléments D'étiquetage:

| | | |
|---|--|---|
|   | <p>ATTENTION</p> <p>Le produit chaud peut causer des brûlures.</p> <p>Nocif en cas d'ingestion Nocif par contact avec la peau Nocif si inhalé Provoque une légère irritation de la peau Provoque une irritation des yeux</p> <p>Utiliser des contrôles techniques, des pratiques de travail et un équipement de protection individuelle appropriés.</p> <p>Lire SDS pour plus de détails.</p> |    Respiratory Protection Eye Protection Chemical Gloves |
|---|--|---|

Autres Dangers:

QPR® Non-VOC Liquid est un liquide de couleur noire qui dégage une odeur de pétrole. Un contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer une sensibilisation ou un dessèchement de la peau pouvant entraîner une irritation grave ou une dermatite. Lorsque ce produit est soumis à une chaleur intense, le



SDS: QPR Non-VOC Liquid Blend

liquide QPR® sans COV provoquera des brûlures thermiques. Lorsqu'il est chauffé, ce produit libère des vapeurs toxiques de sulfure d'hydrogène (H₂S).

QPR ® Non-VOC n'est pas répertorié comme cancérogène par le CIRC ou le NTP, comme le sont certains composants du produit. Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a conclu que les expositions professionnelles à l'asphalte oxydé et à leurs émissions au cours des opérations de couverture sont «probablement cancérogènes pour l'homme (groupe 2A). Le CIRC a conclu que l'exposition professionnelle à l'asphalte dur et ses émissions au cours du travail de l'asphalte coulé sont «potentiellement cancérogènes pour l'homme» (groupe 2B). Le CIRC a conclu que les expositions professionnelles à l'asphalte droit et leurs émissions au cours des travaux de pavage sont «potentiellement cancérogènes pour l'homme» (groupe 2B).

Section 3: COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

| Composant | Pour cent (Par Poids) | CAS Nombre |
|---|-----------------------|--------------|
| Ciment d'asphalte (sous forme de fumée) | 60-80 | 8052-42-4 |
| Esters alkyliques d'acides gras | 10-20 | 67784-80-9 |
| Acides carboxyliques aliphatiques (autre fournisseur) | <10 | Propriétaire |
| Polyamides aliphatiques (autre fournisseur) | <2 | Propriétaire |

Remarque: * Le HMIRC a obtenu le CBI # 6163 le 18 mars 2005.

Section 4: PREMIERS SECOURS

Effets Potentiels sur la Santé:

Le risque de blessure dépend de la durée et du niveau d'exposition.

Premiers Secours:

Lentilles De Contact

En cas de contact avec les vapeurs ou le brouillard, rincez abondamment les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes. Demander de l'aide médicale. En cas de contact avec le produit chaud, rincer à grande eau pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un médecin.



SDS: QPR Non-VOC Liquid Blend

| | |
|-----------------------------|---|
| Contact Avec La Peau | Lavez à l'eau froide et avec un savon neutre ou un détergent doux pour la peau. N'utilisez pas de solvants ou de diluants pour retirer le produit de la peau. Consulter un médecin pour une éruption cutanée, une irritation et une dermatite. |
| | En cas de contact avec un produit chaud, immergez ou rincez la peau à l'eau froide pendant au moins 15 minutes. Appeler un médecin. Ne tentez pas de retirer le matériau solidifié, car cela pourrait causer des lésions supplémentaires aux tissus.. |
| Inhalation | Transporter la personne à l'air frais. Consulter un médecin pour le soulager ou si la toux ou d'autres symptômes ne disparaissent pas. |
| Ingestion | Ne pas faire vomir. Si conscient, faites boire beaucoup d'eau à la personne. Consulter un médecin ou contacter immédiatement un centre antipoison. |

Principaux Symptômes et Effets, Aigus et Différés:

| | |
|-----------------------------|---|
| Lentilles de contact | Les brouillards ou les vapeurs en suspension dans l'air peuvent causer une irritation ou une inflammation immédiate ou différée. Un contact oculaire avec de grandes quantités de liquide QPR® sans COV peut provoquer une grave irritation des yeux, des rougeurs et des démangeaisons. Les expositions oculaires nécessitent des premiers soins immédiats pour éviter les lésions oculaires. Le produit chaud provoque de graves brûlures. |
| Contact Avec La Peau | QPR® Non-VOC Liquid peut provoquer une peau sèche, des gênes, des irritations, une sensibilisation, des irritations et une dermatite de contact. Un contact répété peut provoquer une irritation de la peau en raison de la rugosité du produit. Le produit chaud provoque de graves brûlures. QPR® Non-VOC Liquid est capable de causer une dermatite de contact irritant. La peau affectée par la dermatite peut inclure des symptômes tels que rougeur, démangeaisons, éruption cutanée, desquamation et gerçures. |
| Inhalation | L'inhalation de brouillards ou de vapeurs peut provoquer une irritation du nez, de la gorge ou des poumons, pouvant s'étouffer, selon le degré d'exposition. Lorsque ce produit est soumis à une chaleur intense, QPR® Non-VOC Liquid peut dégager des fumées ou des vapeurs irritantes telles que de la fumée, du dioxyde de carbone, du monoxyde de carbone et des hydrocarbures non brûlés. Le sulfure d'hydrogène et d'autres gaz contenant du soufre peuvent se dégager de ce produit à des températures élevées. L'exposition aux vapeurs, vapeurs ou brumes peut provoquer une irritation du nez et de la gorge, ainsi que des symptômes tels que maux de tête, vertiges, perte de coordination et somnolence.. |
| Ingestion | Ne pas ingérer QPR® Non-VOC Liquid. L'ingestion peut provoquer des nausées, des vomissements, de la diarrhée et de l'agitation. L'aspiration (aspiration involontaire) de liquide dans les poumons doit être évitée, car même de petites quantités dans les poumons peuvent provoquer une pneumonie chimique (liquide dans les poumons), des lésions pulmonaires graves et une insuffisance respiratoire. |

Soins médicaux immédiats et traitements spéciaux:

Les personnes atteintes d'une maladie pulmonaire (par exemple, bronchite, emphysème, BPCO, maladie



SDS: QPR Non-VOC Liquid Blend

pulmonaire) et d'affections cutanées préexistantes peuvent être aggravées par l'exposition.

Section 5: LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens D'Extinction:

Adapté Moyens D'Extinction

Petit incendie - Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche, mousse appropriée, eau pulvérisée ou vaporisée, matériau non-combustible tel que sable ou terre.

Grande mousse anti-feu adaptée à la situation.

Moyens D'Extinction Inappropriés

Ne vaporisez pas d'eau sur les réservoirs ou les cuves contenant QPR® Non-VOC Liquid chaud, car l'eau réagit violemment avec l'asphalte à des températures élevées et peut provoquer une explosion de vapeur.

Produits de Combustion:

Les gaz toxiques sont produits dans le feu, tels que la fumée, les fumées, le CO, le CO₂ et le H₂S.

Risques Spécifiques:

Un incendie peut dégager des produits de combustion toxiques tels que fumée, fumées, CO, CO₂ et H₂S. En cas d'incendie, si un réservoir, un wagon ou un camion-citerne est impliqué dans un incendie, isoler sur 800 mètres (1/2 mile) dans toutes les directions; Pensez également à une évacuation initiale de 800 mètres dans toutes les directions. Couper le carburant pour tirer si possible pour le faire sans risque. Évitez de jeter le produit renversé dans les égouts, les ruisseaux ou autres plans d'eau.

Équipements de Protection Spéciaux et Précautions Pour Les Pompiers:

Un SCBA est recommandé pour limiter l'exposition aux produits de combustion lors de la lutte contre les incendies. Éviter de respirer les vapeurs.

Section 6: MESURES DE REJET ACCIDENTEL

Précautions Personnelles, Équipement Protecteur et Procédures D'Urgence:

Utilisez une pelle pour gratter le matériau et placez-le dans des conteneurs appropriés pour la récupération ou l'élimination. Ne lavez pas les systèmes d'égout et de drainage QPR® Non-VOC Liquid, ni dans les étendues d'eau (par exemple, les ruisseaux). Portez l'équipement de protection approprié décrit à la section 8.

Confinement et Propreté Haut:

Les méthodes de confinement peuvent consister à arrêter ou à réduire les fuites si cela peut être fait en toute sécurité. Ventiler la zone pour empêcher le gaz de s'accumuler, en particulier dans les espaces confinés

Les méthodes d'élimination du QPR® Non-VOC doivent être conformes aux réglementations fédérales, nationales, provinciales et locales. Protégez les masses d'eau en endiguant pour éviter les écoulements, les absorbants ou les barrages absorbants qui ne réagissent pas avec le produit déversé. Placer l'absorbant usagé dans des contenants appropriés, couverts et étiquetés, pour élimination. Enlevez ou récupérez le liquide en utilisant des pompes ou un équipement à vide.

Informer les autorités compétentes si le produit a provoqué une pollution de l'environnement. Contacter les services d'urgence et le fabricant / fournisseur pour obtenir des conseils.



SDS: QPR Non-VOC Liquid Blend

Section 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions pour la Sécurité Manipulation:

Manipuler avec soin et utiliser les mesures de contrôle appropriées. Utilisez des pratiques de mise à la terre et de liaison appropriées. Stocker dans des récipients bien fermés, étiquetés de manière appropriée et dans un endroit frais et bien ventilé. Ne pas exposer à la chaleur, aux flammes nues, aux oxydants puissants ou à toute autre source d'inflammation. Ne pas couper, percer, meuler ou souder des conteneurs vides, car ils pourraient contenir des résidus d'explosifs.

Des concentrations importantes de sulfure d'hydrogène (H₂S) peuvent être générées et s'accumuler dans les réservoirs de stockage et les compartiments de transport en vrac, ce qui peut nécessiter des précautions et procédures supplémentaires lors du chargement et du déchargement. Lorsque vous ouvrez des couvercles et des capuchons de sortie sur des réservoirs de stockage, utilisez un écran facial et des gants pour éviter toute blessure éventuelle due à un produit sous pression. Restez au vent et purgez les écouteilles avant le déchargement. Conservez les serpentins et les conduits de chauffage dans les réservoirs de stockage, les camions et les bouilloires recouverts de produit. Ne pas surchauffer.

Conditions Pour Un Stockage Sûr:

Conserver à l'écart de toutes les sources d'inflammation et des flammes nues. Éviter de geler.

Enlevez et lavez les vêtements souillés. Bien laver la peau après une exposition au QPR® Non-VOC Liquid.

Section 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de Contrôle:

| Composant | ACGIH TLV® TWA (mg/m ³) | ACGIH TLV® STEL (mg/m ³) | OSHA PEL TWA (mg/m ³) |
|---|-------------------------------------|--------------------------------------|-----------------------------------|
| Ciment d'asphalte (sous forme de fumée) | 0.5 | | |
| Esters alkyliques d'acides gras | | | |
| Acides carboxyliques aliphatiques (autre fournisseur) | | | |
| Polyamides aliphatiques (autre fournisseur) | | | |

Contrôles D'Ingénierie Appropriés:

Utiliser une ventilation locale ou une ventilation par dilution générale pour maintenir les niveaux au-dessous des limites d'exposition. Assurez-vous qu'une station de lavage d'œil et une douche de sécurité sont situées près de la zone de travail.

Mesures de Protection Individuelles:

Protection Dans des conditions normales, aucune protection respiratoire n'est requise. Porter



| | | |
|------------------------------|--|-------------------------------|
| | | SDS: QPR Non-VOC Liquid Blend |
| Respiratoire | un appareil de protection respiratoire approuvé par le NIOSH bien ajusté et en bon état lorsqu'il est exposé à des vapeurs dépassant les limites d'exposition. | |
| Protection Des Yeux | Porter des lunettes de sécurité ou un masque facial approuvés par CSA/ANSI lors de la manipulation du QPR® Non-VOC Liquid pour éviter tout contact avec les yeux. Le port de lentilles cornéennes lorsqu'on utilise un QPR® Non-VOC Liquid n'est pas recommandé. | |
| Protection De La Peau | Portez des gants résistants aux produits chimiques (en néoprène, par exemple) pour éviter tout contact avec la peau et des gants isolés lors de la manipulation de matériaux chauds. Ne comptez pas sur les crèmes protectrices, à la place des gants imperméables. Enlevez et lavez les vêtements souillés avec le QPR® Non-VOC Liquid. Se laver soigneusement les mains et les autres parties exposées de la peau après une exposition au QPR® Non-VOC Liquid. | |
| Protection Des Pieds | Porter des bottes de sécurité à bout dur approuvées CSA / ANSI lors de la manipulation du QPR® Non-VOC Liquid. | |

Section 9: PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

| | | | |
|------------------------------------|-----------------------------|---|--------------------------------------|
| Apparence: | Liquide - Noir | Inflammabilité (solide / gaz): | N'est pas applicable |
| Odeur: | Légère odeur de pétrole | Limites Supérieures / Inférieures D'Inflammabilité Ou D'Explosivité: | 6.0 / 0.7% (mélange d'hydrocarbures) |
| Seuil D'Odeur: | N/A | Pression De Vapeur: | N/A |
| pH: | N/A | Densité De Vapeur (air = 1): | N/A |
| Point De Fusion: | N/A | Densité Relative (Eau=1): | 0.96-0.98 |
| Point De Congélation: | N/A | Solubilité: | Insoluble |
| Point D'ébullition Initial: | 145 – 375° C | Coefficient De Partage: n-octanol/eau (Log Kow): | N'est pas applicable |
| Point D'ébullition: | 145 – 375° C | La Température D'Auto-Inflammation | N/A |
| Point De Rupture: | > 80°C (Cleveland Open Cup) | Température De Décomposition: | N'est pas applicable |
| Taux D'évaporation: | N'est pas applicable | Viscosité: | N'est pas applicable |

Section 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

| | |
|--|---|
| Réactivité: | Non réactif dans des conditions normales d'utilisation |
| Stabilité Chimique: | Stable dans les conditions de stockage recommandées. |
| Possibilité de Réactions Dangereuses: | Aucun. |
| Conditions à éviter: | Températures élevées, sources de chaleur, allumage ou flammes nues. |
| Stabilité: | Stable. Eviter le contact avec des matériaux incompatibles, la chaleur excessive, les sources d'inflammation et les flammes nues. |
| Matériaux Incompatibles: | Acides, bases, agents oxydants tels que nitrates, chlorates, peroxydes. |



SDS: QPR Non-VOC Liquid Blend

| | |
|---|---|
| Incompatibilité: | Le QPR® Non-VOC Liquid est incompatible avec les bases et les acides forts, ainsi qu'avec les agents oxydants tels que les nitrates, les chlorates et les peroxydes.. |
| Produits De Décomposition Dangereux: | Lorsqu'il est chauffé peut libérer du sulfure d'hydrogène et divers hydrocarbures. |

Section 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies D'Exposition Probables

Inhalation, ingestion, contact avec la peau, contact avec les yeux.

Toxicité aiguë

| Composant | CAS Nombre | LD ₅₀ (rat, oral) | LC ₅₀ (rat, inhalation) | LD ₅₀ (lapin, dermique) |
|--|------------|------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|
| Agrégat | Divers | | | >2000 mg/kg |
| Ciment d'asphalte (sous forme de fumée) | 8052-42-4 | >5000 mg/kg | > 94.4 mg/m ³ | >2000 mg/kg |
| Fuel-Oil n ° 2 (sous forme de vapeur et d'aérosol) | 68476-30-2 | 12 g/kg | 4.6 mg/l/4h | 4720 µl/kg |
| Silice cristalline (Quartz) | 14808-60-7 | >5000 mg/kg | | >5000 mg/kg |

Corrosion cutanée / irritation cutanée

Irritant pour la peau. Les signes et les symptômes peuvent inclure rougeur, démangeaisons, gonflement, douleur. Un contact prolongé ou répété peut causer de graves brûlures. Le contact avec le produit chaud provoquera des brûlures thermiques

Lésions oculaires graves / Irritation

Irritant pour les yeux. Les signes et symptômes peuvent inclure rougeur, démangeaisons, enflure, douleur, vision floue, larmes, cécité. Le contact avec le liquide chaud peut causer de graves brûlures. Les vapeurs peuvent causer des rougeurs, des démangeaisons, un gonflement, une douleur, une vision floue, des larmes ou la cécité. Le produit peut libérer du gaz sulfuré d'hydrogène qui peut irriter les yeux. Les signes et symptômes peuvent inclure rougeur, démangeaisons, enflure, douleur, sensibilité à la lumière, apparition de halos autour de la lumière et perte de conscience.

STOT (Toxicité Spécifique Pour Certains Organes Cibles) - Effets D'Une Exposition à Court Terme

Exposition unique

Irritation de la gorge et du nez. Les vapeurs chaudes peuvent contenir du sulfure d'hydrogène. L'inhalation de vapeurs peut provoquer des maux de tête, des nausées, de la nervosité, une irritation des yeux, une irritation des voies respiratoires.



SDS: QPR Non-VOC Liquid Blend

Ingestion

Voie d'exposition non pertinente (gaz). Peut causer des brûlures à la bouche, à la langue, aux lèvres, à la gorge, aux voies nasales et à l'estomac.

Peut entraîner des maux de tête, des vomissements, des nausées, un essoufflement, un rythme cardiaque irrégulier, des vertiges, de la confusion, de la fatigue.

Danger D'Aspiration

Pas connu pour être un danger d'aspiration.

STOT (Toxicité Spécifique Pour Certains Organes) – Effets Répétés D'Une Exposition à Long Terme

Indisponible.

Sensibilisation Respiratoire Et / Ou Cutanée

Les symptômes d'irritation de la peau peuvent inclure des démangeaisons, des rougeurs, un gonflement et une irritation du système respiratoire.

Cancérogénicité

| Nom Chimique | IARC | ACGIH® | NTP | OSHA |
|---------------------|-------------|---------------|------------|-------------|
| Asphalte (Bitume) | Groupe 2B | A4 | | |

Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a conclu que les expositions professionnelles à l'asphalte oxydé et à leurs émissions au cours des opérations de couverture sont «probablement cancérogènes pour l'homme (groupe 2A). Le CIRC a conclu que l'exposition professionnelle à l'asphalte dur et ses émissions au cours du travail de l'asphalte coulé sont «potentiellement cancérogènes pour l'homme» (groupe 2B). Le CIRC a conclu que l'exposition professionnelle à l'asphalte droit et ses émissions au cours des travaux de pavage sont «potentiellement cancérogènes pour l'homme» (groupe 2B).

Toxicité Pour La Reproduction

Développement De La Progéniture

Indisponible.

Fonction Sexuelle et Fertilité

Indisponible. Aucun connu.

Effets sur ou via L'Allaitement

Aucun connu.

Mutagénicité Des Cellules Germinales

Indisponible.

Effets Interactifs

Indisponible.

Section 12: INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Tenir à l'écart des zones de drainage, des égouts, des ruisseaux, des rivières, des étangs, des lacs et des autres étendues d'eau. Signaler les déversements conformément aux réglementations fédérales, provinciales, nationales et locales.

Écotoxicité:

Polluant marin.



SDS: QPR Non-VOC Liquid Blend

Persistance et Dégradabilité

Ne devrait pas être facilement dégradable.

Potentiel Bioaccumulatif

Pas connu pour bioaccumuler.

Mobilité dans le sol

Les études ne sont pas disponibles.

Autres Effets Indésirables

Les études ne sont pas disponibles.

Section 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination: Contactez les autorités environnementales locales pour connaître les méthodes d'élimination ou de recyclage approuvées dans votre juridiction. Recycler et réutiliser le produit, si possible. L'évaluation des dangers requise pour les déchets et le respect des lois applicables en matière de déchets dangereux incombent à l'utilisateur. Éliminer ou vider les conteneurs de recyclage dans une installation de gestion des déchets approuvée.

Section 14: INFORMATIONS DE TRANSPORT

TDG (Canada) et U.S. DOT

| Règlement | UN No. | Nom Pour La Livraison | Classe | Groupe d'emballage |
|--------------|--------|---|--------|--------------------|
| TDG (Canada) | 3256 | QPR Liquide (liquide à température élevée, inflammable, N.O.S. Avec un point d'éclair supérieur à 60.5, égal ou supérieur à son point d'éclair) | 3 | III |
| US DOT | 3256 | QPR Liquide (liquide à température élevée, inflammable, N.O.S. Avec un point d'éclair supérieur à 60.5, égal ou supérieur à son point d'éclair) | 3 | III |

Transport En Vrac Conformément à L'Annexe II De La Convention Marpol 73/78 et Au Recueil IBC

N'est pas applicable



SDS: QPR Non-VOC Liquid Blend

Section 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementation Sur La Sécurité, La Santé et L'Environnement

Canada

Liste intérieure des substances (LIS) / Liste extérieure des substances (LND)

Tous les ingrédients énumérés sur DSL / NDSL. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de notification des produits chimiques du règlement NSN en vertu CEPA (1999).

OSHA / MSHA considère que ce produit est un produit chimique dangereux et devrait être inclus dans le programme de communication des dangers de l'employeur.

Ce produit n'est pas répertorié comme une substance dangereuse CERCLA.

Ce produit a été examiné conformément aux catégories de danger de l'EPA promulguées aux articles 311 et 312 de la loi de 1986 sur le Superfund Amendment and Reauthorization Act et est considéré comme un risque aigu pour la santé (irritation).

Ce produit ne contient aucune des substances soumises aux exigences de déclaration de la section 313 du titre III de la loi de 1986 sur les amendements et la réautorisation du Superfund et 40 CFR, partie 372.

S'il est jeté sous sa forme achetée, ce produit ne constituerait pas un déchet dangereux, que ce soit par liste ou par caractéristique. Toutefois, en vertu de la RCRA, il incombe à l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de son élimination, si un matériau contenant le produit ou dérivé du produit doit être classé comme déchet dangereux.

Les produits contenant de la silice cristalline sont classés D2A et sont soumis aux exigences du SIMDUT

États-Unis - Loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA), section 8 (b)

Les composants sont conformes aux exigences de notification des produits chimiques de la TSCA.

La silice cristalline (particules en suspension dans l'air de taille respirable) est une substance reconnue par l'État de Californie pour provoquer le cancer.

Section 16: LES AUTRES INFORMATIONS

Date De Dernière Révision: 31-January-2025

Avertissement: Green Infrastructure Partners Inc. croit que l'information contenue dans le présent document est exacte ; toutefois, Green Infrastructure Partners Inc. ne donne aucune garantie quant à cette exactitude et n'assume aucune responsabilité relativement à l'utilisation de l'information contenue dans le présent document, qui n'est pas destinée à être et ne doit pas être interprétée comme un avis juridique ou comme une garantie de conformité aux lois ou règlements fédéraux, provinciaux, étatiques ou locaux. Toute personne utilisant ce produit doit examiner toutes ces lois, règles ou réglementations avant de l'utiliser, y compris, mais sans s'y limiter, les réglementations fédérales, provinciales et étatiques des États-Unis et du Canada.

GIP Paving Inc, également connu sous le nom de GIP Materials Engineering, est une filiale à part entière de Green Infrastructure Partners Inc.

AUCUNE GARANTIE N'EST DONNÉE, EXPRESSE OU IMPLICITE, DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER OU AUTRE.